

## ALERTES & INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

**FACEBOOK** : Mairie de Bretteville - 50110

**PANNEAU POCKET** : Bretteville

**SITE INTERNET** : [www.bretteville50110.fr](http://www.bretteville50110.fr)

**Nouvelle adresse email Mairie** :

[mairie@bretteville50110.fr](mailto:mairie@bretteville50110.fr)

**Inscriptions scolaires 2024/2025** :

[ce.0501604x@ac-normandie.fr](mailto:ce.0501604x@ac-normandie.fr)



**TOCQUEVILLE**  
En collaboration avec les PI AEPA du lycée Alexis de Tocqueville.

**Bretteville**  
Mairie 50110

**17 Avril 2024**

**CARNAVAL**

1 Rue du Vieux Château  
50110

**SALLE POLYVALENTE DE BRETTEVILLE**

10h - 12h activité salle polyvalente  
14h15 - 17h30 défilé, spectacle, goûter

**ACTIVITÉS:**  
MAQUILLAGE  
TATOUAGE  
MASQUE  
CHAMBOULE TOUT  
DANSE  
MUSIQUE  
BRACELET BRÉSILIEEN

# BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 75

MARS 2024

✓ Le Mot du Maire  
✓ Informations diverses

Page 1  
Page 2 à page 4

## Le mot du maire

A l'image de la nature tout s'accélère, les événements festifs (voir le calendrier en page 4), les réunions sur le budget communal, la préparation estivale de notre belle commune, avec les foodtrucks qui reprendront dès le 14 juin jusqu'au 15 septembre. Je sens une impatience et une frénésie de bouger, c'est un bon signe dans la morosité ambiante.

Nous travaillons tous les jours sur des demandes dans une volonté d'équité et de bon sens normand. Ce n'est pas « peut-être bien que oui peut-être bien que non », c'est oui quand c'est possible et non quand ce n'est pas possible ou pas de notre compétence.

Les élections européennes du 9 juin prochain vont arriver vite, l'organisation matérielle est de notre responsabilité. Venir voter en mairie est de votre sensibilité citoyenne. Je vous propose, ce dimanche-là, après avoir visité le vide grenier au terrain de la Houquette, après avoir regardé l'exposition photo de l'espace culturel à la Chènevrière de venir exercer votre devoir de citoyen. Il faut au préalable s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Si Bruxelles est en Belgique et semble loin, les élus que nous envoyons au parlement européen auront un pouvoir de décision qui impactera notre vie quotidienne. Un vote est un acte responsable, il ne faut pas se tromper de combat, quoi que l'on pense au niveau national ce vote du 9 juin est pour l'avenir et le fonctionnement de l'Europe. Notre territoire n'a pas connu de conflit armé depuis 80 ans. Ceci explique cela.

Autre rendez-vous important le vendredi 24 mai, à partir de 18h salle polyvalente, nous vous attendons pour une présentation et un débat autour du projet de « chez Germain » avec l'épicerie et le bar associatif. Les contours du futur fonctionnement de ces 2 commerces sont en cours de rédaction. Nous aurons besoin de vous pour donner une nouvelle vie à ce lieu emblématique.

Le permis de construire a franchi 2 étapes importantes, les commissions d'accessibilité et de sécurité ont donné un avis favorable au projet. Je vous expliquerai les contraintes administratives et le temps nécessaire à l'instruction.

Bon printemps à vous.

### Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**Site internet** : [www.bretteville50110.fr](http://www.bretteville50110.fr)

**Facebook** : Mairie de Bretteville – 50110

**Panneau Pocket** : Bretteville

### Horaires de la bibliothèque municipale :

**Hors vacances**

Lundi 17h00-19h00 / Mardi 13h30-16h00

Mercredi 17h00-19h00 / Vendredi 17h30-19h30

**Pendant les vacances**

Mercredi 17h00-19h00 / Vendredi 17h30-19h30

Jean-Paul MAZE

## MANIFESTATIONS À VENIR

22-23/03	=> Bretteville en fête, salle polyvalente
06/04	=> Réunion du conseil municipal
13/04	=> Repas, association Phare Ouest Country
17/04	=> Carnaval
08/05	=> Cérémonie du 8 mai
24/05	=> Réunion publique « Chez Germain »
25/05	=> Karaoké, association Espace Culturel
31/05, 1-2/06	=> Exposition « le débarquement vu par les enfants »
01/06	=> Rando association la Chesnée
04/06	=> Conférence résistance normande/débarquement
8 et 9/06	=> Expo photos association Espace Culturel
09/06	=> Élections européennes
09/06	=> Vide grenier, terrain Houquette
16/06	=> Concert à 17h00 (les 4 vents), église
23/06	=> Tournoi de foot des familles

### URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)

09.72.67.50.50

**URGENCES GAZ**

08.00.47.33.33

### URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67

## UN NOM POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Les enfants de l'école souhaitent donner un nom au groupe scolaire de Bretteville, tout en associant à la fois, les enseignantes, les agents de la commune, la population et les élus.

L'idée est de lancer une consultation permettant de dégager une dizaine de noms parmi lesquels un choix devra être fait par la population, qui sera invitée à venir voter le 14 mai 2024 au bureau de vote tenu par les enfants et les parents de l'école en Mairie. Le nom définitif sera validé par le conseil municipal.



### Déroulement de la consultation :

#### Étape 1 :

- Courant mars 2024 : Information auprès de la population et distribution de coupon à compléter
- Retour des coupons-réponses avant le 17 avril 2024

#### Étape 2 :

- 18 et 19 avril 2024 : Lecture des retours et sélection d'une dizaine de noms par les enseignantes et les enfants

#### Étape 3 :

- 14 mai 2024 : Ouverture bureau de vote en Mairie, tenu par les enfants et parents de l'école, pour vote/choix par la population (parmi les noms retenus)

#### Étape 4 :

- Fin mai 2024 : Vote par le conseil municipal du nom définitif pour le groupe scolaire

#### Étape 5 :

- 2 juillet 2024 : Annonce officielle du nom du groupe scolaire lors de la fête de l'école

### Comment faire sa proposition ?

Vous pouvez proposer 1 nom par habitant (petits et grands). Pour chaque nom proposé, vous pouvez préciser les raisons ayant motivé ce choix.

Déposer/Envoyer vos propositions de noms, en remplissant le coupon joint, par courrier à l'école – boîte aux lettres rue du vieux château 50110 Bretteville, ou par mail à : ce.0501604x@ac-normandie.fr (merci d'indiquer clairement dans l'objet de votre mail « un nom pour le groupe scolaire »).

Les propositions non sérieuses ne pourront être retenues.

Votre contribution participera grandement au projet lancé par les enseignantes, en proposant un nom qui reflète au mieux la vision, les valeurs, les aspirations de notre groupe scolaire en y associant notre identité locale.

## DÉCLALOC'

**Une déclaration facile en 4 étapes**

- 1 Sélectionnez la commune** de votre meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis [declaloc.fr](http://declaloc.fr)
- 2 Créez votre compte déclarant** Le compte doit être créé au nom du propriétaire de l'hébergement. Un compte par adresse courriel possible.
- 3 Déclarez votre hébergement** en remplissant le formulaire de déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes.
- 4 Accédez au récépissé de déclaration** depuis votre tableau de bord et déclarez d'autres hébergements si nécessaire depuis "Faire une démarche".

Ultérieurement, vous pourrez :

- actualiser la déclaration en modifiant les informations de l'hébergement ;
- déclarer une cessation d'activité.

**Vous êtes désormais en règle avec la législation**

Pour plus d'information sur ces démarches, contactez votre mairie.



DéclaLoc' permet aux administrés d'une commune souhaitant déposer un cerfa de meublé de tourisme ou un cerfa de chambre d'hôtes de le remplir en ligne sur DéclaLoc' et qu'il soit automatiquement transmis à la commune.

DéclaLoc' permet :

- d'effectuer leurs formalités 24h/7j et de recevoir leur récépissé sans déplacement ni attente,
- de disposer d'un tableau de bord pour visualiser leur(s) déclaration(s), en déposant de nouvelles ou encore déclarer une cessation d'activité,
- de contacter le territoire par formulaire.

<https://www.declaloc.fr>

**Voyagez entre CHERBOURG RENNES** en -3h

2 allers-retours par jour **Les vendredis, samedis et dimanches**

Plus d'informations et réservation sur [capcotentin.fr](http://capcotentin.fr)

UN SERVICE PROPOSÉ PAR **leCotentin**

CHERBOURG - RENNES

**CHERBOURG RENNES HORAIRES**

	DÉPART CHERBOURG	ARRIVÉE RENNES	DÉPART RENNES	ARRIVÉE CHERBOURG
Vendredi	14h00	17h00	18h00	21h00
	17h30	20h30	21h30	00h30
Samedi	09h00	12h00	14h30	17h30
	14h00	17h00	18h00	21h00
Dimanche	14h00	17h00	18h00	21h00
	17h30	20h30	21h30	00h30

Les trajets proposés pourront évoluer en cas de jeudi, vendredi ou lundi férié.

**TARIFS**

- 15€ pour les 18 ans et +
- 10€ Entre 3 et 17 ans
- 0€ Gratuit pour les -3 ans

Réservez votre trajet sur [capcotentin.fr](http://capcotentin.fr)

Plus d'informations et réservation sur [capcotentin.fr](http://capcotentin.fr)